



12 Juin : Journée Mondiale contre le travail des enfants

publié le 11/06/2012

Descriptif :

Des centaines de millions de garçons et de filles à travers le monde sont astreints à des travaux en violation de leurs droits fondamentaux à la liberté, à l'éducation, à la santé et aux loisirs. De tous ces enfants, plus de la moitié sont exposés aux pires formes de travail des enfants comme travailler dans un environnement dangereux, comme esclaves ou autres formes de travail forcé, dans des activités illicites comme le trafic de drogue, la prostitution ou les conflits armés. En ratifiant la convention n° 182 de l'Organisation Internationale du Travail, les pays signataires s'engagent à agir immédiatement pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants.

<http://www.ilo.org/ipec/Campaignadvocacy/wdac/lang--fr/index.htm>

Cette convention a été la plus rapidement ratifiée de l'histoire de l'OIT depuis sa création en 1919. Parallèlement, la convention n° 138 de l'OIT a également subi une augmentation remarquable de ses ratifications. Cette dernière, dont l'objectif est à plus long terme, offre un cadre plus large pour l'abolition effective du travail des enfants. Un tel essor dans les ratifications de ces deux conventions démontre clairement que la mobilisation contre le travail des enfants ne cesse d'augmenter partout dans le monde... il y a cependant loin de la coupe aux lèvres et le travail des enfants reste une réalité quotidienne dans de nombreux pays !

On estimait en effet en 2002 que le travail des enfants concernait 246 millions d'enfants entre 5 ans et 17 ans, soit un enfant sur six à l'échelle de la planète, essentiellement dans l'agriculture. Selon un rapport de l'OIT, 73 % de ces jeunes - environ 179 millions, soit un enfant sur 8 - sont soumis aux "pires formes de travail", qui mettent en péril leur bien-être moral, mental ou physique et 8,4 millions sont assujettis à des activités "intrinsèquement condamnables" - esclavage, servitude pour dettes et toutes autres formes de travail forcé, y compris la prostitution, l'enrôlement dans des forces armées, la pornographie.

Le cri d'alarme de l'Organisation internationale du travail.

En outre, les chiffres montrent que l'esclavage n'a pas disparu, puisque quelque 5,7 millions de jeunes sont asservis ou sont forcés de travailler. Ces enfants ont souvent beaucoup de problèmes pour obtenir de l'aide, non seulement parce qu'ils sont jeunes, mais aussi parce qu'ils ne possèdent aucun certificat de naissance ou papiers officiels et qu'ils sont donc "invisibles" aux yeux des autorités.

"Les formes les plus dangereuses de travail des enfants dépassent largement nos estimations précédentes", s'alarme l'OIT. Sept enfants sur dix travaillent dans des exploitations agricoles, souvent pour une production locale destinée à leur propre famille. Mais environ 10 millions d'enfants (en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud) travailleraient pour une activité d'exportation, c'est-à-dire, in fine, pour des entreprises occidentales. Les secteurs les plus exposés à ce genre de pratique sont le textile, la fabrication des tapis, la récolte de tabac ou de cacao à destination des grands groupes internationaux.

Le travail des enfants concerne également les pays développés : 2,5 millions d'enfants y travailleraient. Ce phénomène touche surtout l'agriculture aux Etats-Unis, les services à la personne en Grande-Bretagne et le textile et le bâtiment en Europe du Sud...

